



Commission Régionale Féminine

SAISON 2025 / 2026

PROCÈS-VERBAL N°40

Réunion du mardi 14 avril 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

Matches non joués/reportés/arrêtés du 18 avril 2026

Les rencontres non jouées/reportées/arrêtées le samedi 18 avril 2026 seront programmées automatiquement le samedi 25 avril 2026 si le calendrier des équipes le permet.

CHAMPIONNAT REGIONAL - SENIORS FEMININES

Régional 3

Poule A

53403144 PARIS CA 2 / CRETEIL US 1 du 09/05/2026.

Ce match est avancé au samedi 18/04/2026.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

Poule B

53403354 CERGY PONTOISE FC 1 / QUINCY VOISINS FC 1 du 28/03/2026.

La Commission accuse réception du courriel explicatif de CERGY PONTOISE FC sur la non-transmission de la FMI.

Elle entérine le résultat du match : 0-8 en faveur de QUINCY VOISINS FC et la composition des 2 équipes.

**CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININES
FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :

Régional 3 – poule B - 53403362 NICOLAITE DE CHAILLOT 1 / ES 16^{ème} 2 du 11/04/2026.

**Informations
Championnat Régional U15F - U18F – saison 2026-2027**

La Commission rappelle la pyramide de compétitions des championnats U15F et U18F à compter de la saison 2026-2027 :

Régional 1 – 1 poule – 10 équipes.

Régional 2 – 2 poules – 24 équipes.

Régional 3 → décentralisée au niveau départemental avec la Création d'une division départementale 1 (D1) dans chaque District.

Règlement du championnat Régional U18F – saison 2025-26 :

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/f3f4137157a663b8125970f8dd3c1294.pdf>

Règlement du championnat Régional U15F - saison 2025-26:

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/ad18d8a7eaa8080e33434cb68955b0d6.pdf>

De plus, la Commission rappelle les dispositions de l'article 5.4.2 de ces 2 règlements concernant les équipes en entente :

« 2. *L'équipe en entente qui aura acquis le droit de se maintenir en Régional 2 la saison suivante, sera autorisé à y participer sous réserve que les clubs concernés par l'entente aient décidé, avant le terme de la saison, de constituer un groupement ou de procéder à une fusion, dans le respect des délais prévus par les Règlements Généraux de la F.F.F. et le Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.* »

Elle invite les clubs concernés à faire le nécessaire.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 3****Poule B****54740949 STE GENEVIEVE SPORTS 1 / VERRIERES LE BUISSON TU 1 du 11/04/2026.**

Lecture de la FMI et du courriel de VERRIERES LE BUISSON TU (arrivé hors délai) – Forfait non avisé de VERRIERES LE BUISSON TU - 2^{ème} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres de championnat.

54740960 MASSY 91 FC 1 / VERRIERES LE BUISSON TU 1 du 16/05/2026.

Reprise de dossier.

Demande de VERRIERES LE BUISSON pour avancer le match au samedi 18/04/2026.

Accord de la Commissions sous réserve de l'accord de MASSY 91 FC à transmettre au plus tard le vendredi 17/04/2026 (cette rencontre n'ayant pas d'incidences sur les montées/descentes).

Poule J**54743598 THIAIS FFC 1 / ROMAINVILLE FC 1 du 11/04/2026.**

Lecture de la FMI et du rapport de la permanence téléphonique.
Forfait non avisé de ROMAINVILLE FC.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :

Régional 3 – poule C – 54740710 AULNAY CSL 1 / CHELLES AS 1 du 11/04/2026.

Régional 3 – poule D – 54741067 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / AB ST DENIS 1 du 11/04/2026.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F

Régional 2**Poule A****53402612 THIAIS FFC 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 du 16/05/2026.**

Demande de THIAIS FFC pour décaler le coup d'envoi à 18h00.

S'agissant de la dernière journée, la Commission rappelle que le coup d'envoi toutes les rencontres de cette poule a été fixé à 14h00.

A ce jour, ce match ayant un enjeu sportif pour la descente ; la Commission ne peut pas entériner cet horaire.

Régional 3**Poule D****54734062 MONTESSON US 1 / COSMO TAVERNY 1 du 18/04/2026.**

La Commission prend note du changement horaire de cette rencontre 17h30 (au lieu de 14h00) ; elle rappelle au club de MONTESSON US les dispositions réglementaires de l'article 151 des RG de la FFF sur la participation à plus d'une rencontre :

« La participation effective en tant que joueur à plus d'une rencontre officielle au sens de l'article 118 est interdite : - le même jour ; - au cours de deux jours consécutifs. Ne sont pas soumis à l'interdiction de jouer au cours de deux jours consécutifs :

a) Les joueurs évoluant dans deux pratiques distinctes (Libre, Football d'Entreprise, Loisir, Futsal, Beach-Soccer, Futnet), qui peuvent participer à un match dans l'une des pratiques après avoir participé la veille à une rencontre dans l'autre pratique.»

Poule E**54734169 GONESSE RC 1 / MONTMORENCY FC 1 du 18/03/2026**

La Commission accuse réception de la liste des joueuses + staff de MONTMORENCY FC.

Poule G**54734456 VAL YERRES CROSNE 1 / ORMESSON US 1 du 18/04/2026.**

La Commission prend connaissance de l'accord des 2 clubs pour décaler le match au samedi 25/04/2026. Au vu de la date proposée, la Commission donne son accord.

Elle précise que dans le cas où ce match ne pourrait pas se dérouler le samedi 25/04/2026 ; il sera automatiquement reporté au samedi 02/05/2026.

Poule H

54734537 ASNIERES FC 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 du 14/03/2026

La Commission accuse réception de la composition de l'équipe de COURBEVOIE SPORTS et regrette de ne pas l'absence de celle d'ASNIERES FC malgré 2 demandes.

En cas de besoin, elle prendra les dispositions nécessaires.

Poule J

54734781 COURONNES OFC 1 / MONTMARTRE PARIS 1 du 16/05/2026.

Reprise de dossier.

Suite à l'accord des 2 clubs pour avancer la date du match au samedi 18/04/2026 et cette rencontre n'ayant pas d'incidence sur les montées / descentes, la Commission donne son accord.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :

Régional 3 – poule C – 54733918 VILLEPARISIS UMS 1 / CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 du 11/04/2026.

Régional 3 – poule F – 54734312 TREMBLAY FC 1 / EPINAY AC 1 du 11/04/2026.